



«LA MAIN DANS LA MAIN»: Bureau de dépôt : 5000 NAMUR 1 - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 222 Juin 2004 - Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin 5000 Namur.

QUI SERA A NOS CÔTÉS ?

Voici le temps des élections.



Chacun de nous se demande pour qui voter ?

Pour quel parti ? lorsqu'on lit leurs tracts électoraux, ils nous promettent un meilleur avenir mais voilà ?

Comment choisir cette femme ou cet homme qui est censé nous représenter ? A qui faut-il faire confiance ? Quel parti politique prendra le temps d'écouter les personnes les plus pauvres ? Et qui pourrait entendre nos propositions en respectant notre dignité ?

Pourtant qui a le plus d'expérience dans la vie de tous les jours ? Chaque jour, nous rencontrons des personnes qui sont de plus en plus fragilisées. Nous devons nous battre à chaque instant pour garantir les droits fondamentaux des familles les plus pauvres.

N°222

SOMMAIRE



L • S • T

**LUTTES
SOLIDARITÉS
TRAVAIL**

Rue Pépin, 64 • 5000 Namur
Tél. : 081 / 22 15 12
Cpte : 001-1237833-92

Bureau de dépôt :
5000 NAMUR 1

Prix : 1 Euro
Mensuel n° 222
Juin 2004

Ed. resp. : Andrée Defaux
64, rue Pépin 5000 Namur.

| | |
|---|---|
| - Andenne | 2 |
| • La militance, pour moi c'est... | |
| - Namur | 3 |
| • Le courant passe difficilement | |
| • Faut qu'on se parle | |
| - Ciney-Marche | 4 |
| • Vivre dignement | |
| - Namur | 5 |
| • Pour résister à la misère | |
| - Nos droits | 6 |
| • La garantie locative et l'état des lieux de sortie | |
| - La page des enfants | 7 |
| • Voyage au Maroc | |
| - Ça se passe - petites nouvelles | 8 |

EDITORIAL

DE ANDENNE

LA MILITANCE, POUR MOI C'EST...

Etudiante en service social, stagiaire à temps plein à LST et de jour en jour militante dans l'âme...

DES LUTTES, DES COMBATS AU QUOTIDIEN...

La militance, pour moi c'est : le fait d'entrer en solidarité avec des personnes vivant ou ayant vécu la pauvreté, mais également avec des personnes ne la vivant pas ou ne l'ayant jamais vécue. C'est le fait de tenter de comprendre, au quotidien, la réalité vécue par les plus pauvres, les accompagner dans leur souffrance, partager nos expériences, laisser libre cours à nos paroles.

Je suis stagiaire en service social à LST, mais je suis aussi et même avant tout militante dans ce cadre.

J'ai participé à la dernière Assemblée des Militants. Celle-ci m'a beaucoup interpellée. La question du jour était : " Quand je me lève le matin, quel est mon combat ? "...

Je n'ai peut-être jamais vécu la pauvreté, mais en tant que stagiaire et militante à LST, je me bats, moi aussi, chaque matin. Mon premier combat n'est pas de réussir mon stage, car, tout d'abord :

Je me bats pour tenter de comprendre la réalité des personnes les plus pauvres.

Je me bats pour tenter de comprendre tous les enjeux derrière leurs démarches.

Je me bats pour tenter de les accompagner au mieux dans leurs différentes problématiques, en les respectant et les écoutant, et en faisant mon possible pour agir avec eux dans le but de faire respecter leurs droits.

ENSEMBLE, FAISONS BOUGER LE MONDE...



Je souhaite pouvoir un jour, quel que soit le domaine dans lequel je travaillerai (si je trouve une place car à l'heure actuelle, on ne peut pas dire que l'emploi est chose facile à obtenir !!), porter la parole d'une population en souffrance et en difficulté, pour que changent les choses. J'entends par là le fait d'arriver à faire respecter les droits des plus pauvres et, dans le meilleur des cas, arriver à obtenir de nouveaux droits, qui me semblent élémentaires pour que ces personnes mènent une vie conforme à la dignité humaine !

Avoir un toit est parfois si compliqué... Alors que c'est un élément de base pour vivre décemment ! C'est un besoin élémentaire de sécurité C'est pour cela que je me bats. Mais c'est en luttant tous les jours que les choses pourront changer. Pour cela, personne n'y parviendra seul. Nous devons être solidaires. C'est grâce à notre militance et nos combats de tous les jours que les changements deviendront possibles.

Je souhaite également conscientiser les personnes de mon entourage à cette blessante et touchante réalité des plus pauvres. Je voudrais aussi conscientiser d'autres personnes. Et ce n'est pas chose facile. Au mou-

vement LST, je vis ces situations et tous les jours y être confronté, aide à s'en rendre compte, aide à prendre conscience.

LST, ça se vit, comme certaines personnes le disent souvent.. Je ne suis peut-être que stagiaire et je n'ai peut-être que 20 ans, mais il n'y a pas d'âge ni de statut spécial pour être militant.

OUVRONS NOS YEUX A LA REALITE DE LA MISERE

J'invite tout le monde à prendre part au mouvement LST. Je vis au quotidien cette lutte menée par LST et je peux dire, que de grands projets et de grandes avancées s'y produisent.

L'Assemblée des Militants est un lieu d'échange et de respect que je trouve sincèrement formidable, et dans lequel tout le monde trouve sa place.

Les permanences, " les Caves ", les différents ateliers se déroulant au sein du mouvement LST sont également d'une grande richesse, et j'invite encore une fois tout le monde à y participer.

DE NAMUR

LE COURANT PASSE DIFFICILEMENT

L'électricité, on en a besoin pour vivre. Je suis maman de quatre enfants et je me vois mal vivre sans électricité.

Il y a trois mois, j'ai reçu la facture annuelle gaz-électricité. Ce mois-là, mon plus jeune enfant a été assez malade. Devant cette facture, je me suis dit : soit je paie tout de suite la facture, soit je soigne le gamin. Je n'ai pas beaucoup hésité. Je paierai mes factures plus tard. J'ai quand même versé 25 euros chaque mois pour commencer à épurer ma dette et montrer ma volonté de payer.

Dernièrement, j'ai reçu une lettre d'Electrabel me proposant de prendre un compteur à carte. C'est le système que la compagnie propose pour les personnes ayant des dettes. Je comprends difficilement qu'on me propose cela alors que je leur verse depuis le début les 25 euros tous les mois et cela de mon plein gré. Au téléphone, leur réaction a été qu'un arrangement ainsi de ne peut être pris

par une personne seule. Et donc, qu'ils me proposent le compteur à carte ou le paiement de 120 euros en plus de la facture mensuelle. Ca, ce n'est pas un choix, car avec mes revenus, je ne peux pas me permettre de payer ces 120 euros en une fois et d'autre part, je ne peux pas non plus me passer de gaz et d'électricité. Comment faire tourner la machine à laver ? Le frigo ? Comment me chauffer ? Cuisiner sans le gaz et l'électricité et avec quatre enfants en bas âge ?

J'ai tout de suite contacté un avocat pour lui expliquer ma situation. J'ai alors versé 60 euros par moi. Je ne pouvais pas plus. Quand j'ai retiré le loyer, les frais pour l'école, les trajets (j'essaie d'en faire le maximum à pied), l'électricité... il nous reste peu d'argent.

Vendredi dernier, j'ai reçu un courrier : suite au coup de fil de mon avocat, je dois payer 68 euros par mois, pendant six mois. La parole de

l'avocat a bien plus de poids que la mienne : avec lui, je peux faire un arrangement, sans lui, je devais accepter le compteur à carte.

Je ne veux pas rentrer dans ce système à carte. Si je verse 200 euros pour une carte, ils en prennent déjà une bonne part pour le remboursement de la dette et le reste sert à ma consommation directe. Quand la consommation a épuisé la somme mise dans la carte, je n'ai plus accès au gaz et à l'électricité et je dois aller remplir à nouveau ma carte. Que se passera-t-il à la fin du mois ? Je ne peux pas passer les 10 derniers jours du mois dans le noir avec ma famille, sans cuisiner...

Pour moi, ce système n'est pas acceptable, pas viable quand on a une famille. Il me semble qu'il a été mis en place parce que les sociétés de distribution ne peuvent plus intervenir dans les dettes par une coupure. L'astuce inventée est de proposer ce système à carte. Quand il n'y a plus

FAUT QU'ON SE PARLE !

«Comme un cadeau» regroupe des photos des jeunes de LST et des jeunes marocains accueillis dix jours en Belgique. Voici une photo prise par Julie



Quand j'ai pris cette photo, on était en réunion des jeunes, on se parlait autour de la table, un GSM en main.

Je trouve important, qu'on se parle, qu'on communique. Le GSM est pour moi un moyen de se mettre en contact. Je l'utilise surtout pour envoyer des messages. Ainsi, je peux dire à la personne à qui j'envoie des sms des choses privées entre elle et moi. Je peux dire plus de sentiments. Je peux parler de tout, de ce que je ressens, prendre des nouvelles. Mais c'est pour faire un premier pas, parce qu'après, il faut absolument se dire les choses en face. Ce qui ne va pas, c'est quand on s'envoie des messages mais qu'on ne se dit rien quand on se croise dans la rue.

Et le GSM ne m'empêche pas de parler avec les copains et les copines de l'école. Ni avec mes parents. Et j'envoie toujours des lettres à des amis à l'étranger.

DE CINEY-MARCHE

VIVRE DIGNEMENT

Quelques personnes faisant appel au CPAS de Ciney nous livrent leur réactions ...



Ces dernières semaines, nous avons rencontré plusieurs personnes ayant récemment fait appel au CPAS de Ciney. Elles partagent avec nous leur parcours et leur mécontentement.

Lors des conseils de l'aide sociale du mois de février, en moyenne, près de 5 demandes sur six ont été refusées.

LA DEMANDE

"Il faut déjà savoir que l'on peut demander de l'aide au CPAS. Car, quand on ne le connaît pas, on ne sait pas qu'il peut nous aider." Ensuite, il faut s'y rendre car rien ne se fait par téléphone. "Mais pour y aller, il faut avaler sa fierté, surtout quand on y va pour la première fois. On se sent mis à nu. Il faut tout expliquer: ce que l'on a comme revenu, ce que l'on dépense... Très souvent, on tombe sur une personne qui nous écoute et nous comprend. Mais parfois, on a vraiment l'impression de déranger et d'être méprisé.

Une fois que l'on a expliqué sa situation, cela "passe" au conseil de

l'aide sociale. C'est souvent là le plus difficile et que ça bloque (pour les personnes que l'on a rencontrées).

COMME RÉPONSE ...

Ce conseil considère par exemple que l'on peut vivre avec moins de 5 euro par jour et par personne (hors loyer). Celui-ci nous demande aussi parfois, pour faire des économies, de couper les ponts avec des membres de notre famille. Alors que, pour nous, notre famille est un lieu d'entraide, d'écoute et de réconfort, ... un lieu primordial !

Il nous semble aussi que le CPAS dépense parfois plus d'argent en justice pour ne pas donner une aide – que le tribunal du travail le contraint ensuite d'octroyer – que le montant de cette aide. Quand on se retrouve momentanément sans ressources et avec des médicaments vitaux à prendre, comment se débrouille-t-on en attendant la décision (négative) du conseil ... qui prend du temps ?

Nous ne comprenons pas la manière de fonctionner du conseil de l'aide sociale. Celui-ci se donne-t-il

pour mission d'octroyer les aides nécessaires ou de faire des économies ?

Notre réponse à nous a été d'aller en recours contre le CPAS et nous les avons gagnés !

ON NE COMPREND PAS ?

Pourquoi faut-il 8 jours pour avoir une réponse positive et deux à trois semaines pour une réponse négative ? Quand il y a urgence, danger ? Des personnes demandent des logements qui sont refusés alors que le CPAS en a des rénovables pour peu de frais ? "Le CPAS nous parle de médicaments de confort alors que pour nous, prendre des médicaments nécessaires n'est pas un confort!" Qu'est-ce qui leur permet d'en juger ?

NOUS N'ACCEPTONS PAS

"Quand on n'est pas habitué à vivre pauvrement, on apprend à se passer de tout, même du minimum. On ne le souhaite à personne. On économise sur tout, même sur le chauffage alors qu'il fait froid."

Même si l'on sait que notre manière de réagir n'est pas la plus adéquate, on se sent repoussé dans nos retranchements. "Parfois, on pète les plombs!" C'est dans ces moments que l'on devient agressif, voir violent ou que l'on se fait du mal : tentative de suicide, mutilation. "On s'étonne de nos comportements mais c'est normal quand on n'est pas respecté !"

"Si l'on n'est pas bien à cause de ses affaires, la famille et les enfants le ressentent."

Les membres du conseil de l'aide sociale et le président réalisent-ils

POUR RÉSISTER À LA MISÈRE

*Quatrième temps d'arrêt dans le cadre des 20 ans de LST :
notre livre " LA DIGNITE, PARLONS-EN ! "*

Ce 27 mai 2004, LST organisait un quatrième temps d'arrêt dans le cadre de l'année de ses 20 ans.

Nous avons présenté le livre " LA DIGNITE, PARLONS-EN ! " réalisé en Caves à LST durant près de 7 années.

Nous avons invité le CPAS, la Ville de Namur ainsi que diverses associations namuroises.

Six personnes représentant le CPAS étaient présentes, ainsi qu'un éducateur de rue travaillant à la permanence sociale 24 H/24 de la ville de Namur, deux représentants du Service Droit des Jeunes de Namur et une représentante du Centre des Immigrés de Namur-Luxembourg.

Nous nous étions installés comme lors d'une réunion des caves, en grand cercle, pour que chacun voie chacun.

Nous avons surtout présenté la démarche collective qui a permis la réalisation de ce livre.

Nous avons expliqué comment fonctionnent les caves et les trois grandes raisons qui nous ont poussés à réaliser ce livre : apporter notre évaluation collective des lois en matière d'aide sociale, poursuivre la démarche du rapport général sur la pauvreté qui insiste sur l'importance d'entendre la parole des plus pauvres, et réaliser ensemble un outil de dialogue et d'interpellation.

Nous avons également expliqué une lunette importante pour comprendre le livre, c'est-à-dire une manière de voir et de réfléchir sur les réalités de la misère. Ce n'est pas la seule lunette, le seul angle d'approche possible, mais c'est celle que nous voulions privi-

légier en présentant le livre au monde extérieur.

Cette lunette, fondamentale pour LST, est de dire que les plus pauvres sont au quotidien en résistance contre la misère. Cette résistance est un refus salutaire des conditions de vie indignes. En ce sens, cette résistance est toujours pertinente. Mais les conditions ne sont pas toujours nécessairement réunies pour que cette résistance soit efficace, c'est-à-dire qu'elle permette d'aller vers un mieux.

La pertinence de notre lutte contre la misère, c'est le fait d'être en route vers une meilleure reconnaissance de notre dignité. Ce que nous

faisons traduit une forme de lutte, d'un refus de nos conditions de vie et de nos souffrances.

L'efficacité de notre lutte contre la misère, c'est le fait d'avancer sur cette route vers la reconnaissance de notre dignité. Parfois, nos manières d'agir n'ont d'autre but que d'éviter une souffrance supplémentaire. Mais leurs effets peuvent se révéler à terme inefficaces ou même destructeurs, entrainer de la part d'intervenants sociaux des réactions inverses de celles que nous souhaitons.

Nous avons illustré cette analyse de nombreux exemples tirés du livre.

En voici quelques uns :

- fermer la porte à une assistante sociale est une attitude pertinente pour une famille tellement écrasée par le regard intrusif de l'autre sur sa misère. Et cela, même si la conséquence sera peut-être la mise en oeuvre de procédures d'intervention d'urgence (le placement des enfants par exemple.)

- Le recours à la débrouille peut être pertinent parce qu'il assure des rentrées complémentaires, et qu'il répond au désir d'être actif, mais il n'est pas forcément efficace car il expose le travailleur à des sanctions et ne lui permet aucune sécurité.

La dignité, c'est le terme légal que la loi organique des CPAS de 1976 utilise pour définir le critère de l'intervention des CPAS. C'est également le terme utilisé par ceux qui vivent la pauvreté comme constituant le rempart ultime contre la misère.

Alors, la dignité, parlons-en !

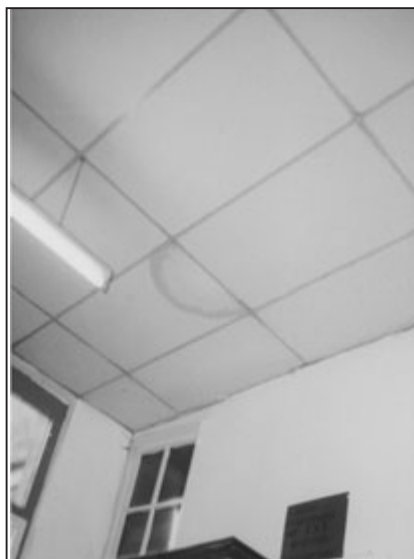


**NOUS SOMMES EN ROUTE
VERS UNE MEILLEURE
RECONNAISSANCE
DE NOTRE DIGNITÉ**

NOS DROITS

LA GARANTIE LOCATIVE ET L'ÉTAT DES LIEUX DE SORTIE

Un locataire questionne...(suite)



- Pour récupérer ma garantie locative en fin de bail, il faut vérifier qu'il n'y a pas de dégâts locatifs. Comment faire cet état des lieux de sortie ?

- Le locataire et le propriétaire font ensemble le tour du logement et notent les dégâts qu'ils constatent : un carreau fêlé, des tâches d'humidité, des coups dans les portes, etc. Chacun signe cet état des lieux et en garde un exemplaire.

L'état des lieux sert uniquement à constater ce qu'on voit. La question de savoir qui est responsable des dégâts est une autre question.

- Oui mais comment décider qui est responsable ?

- Il faut comparer l'état des lieux de sortie avec celui d'entrée. Les différences sont en principe à charge du locataire.

- Mais s'il n'y a pas eu d'état des lieux d'entrée ? Le propriétaire peut quand même exiger un état des lieux de sortie ?

- Oui, bien sûr. S'il y a eu un état des lieux d'entrée, le locataire doit restituer le logement en fin de bail dans le même état. Les dégradations survenues durant son occupation sont à sa charge, sauf s'il prouve qu'elles sont dues à l'usure normale ou à des travaux que le propriétaire devait réaliser mais qu'il n'a pas réalisés.

- Comme des problèmes d'humidité ?

- Eventuellement. L'humidité peut, par exemple, venir d'une mauvaise isolation du toit ou des

châssis de fenêtre. Dans ce cas, c'est le propriétaire qui est responsable.

L'humidité peut aussi venir d'un manque d'aération ou de chauffage des pièces, dans ce cas, c'est le locataire qui est responsable.

- Et s'il n'y a pas eu d'état des lieux d'entrée ?

- Dans ce cas, le locataire est censé restituer le logement en fin de bail dans l'état où il l'a reçu. Et c'est au propriétaire à prouver que les dégâts constatés lors de l'état des lieux de sortie n'existaient pas en début de bail. Cette preuve est évidemment difficile.

- Quand doit se faire l'état des lieux de sortie ?

- Lors du départ du locataire. Attention, si le bail prend fin à la fin d'un mois, réaliser l'état des lieux de sortie au début du mois suivant pourrait amener le propriétaire à exiger le loyer de ce nouveau mois. Il faut donc être prudent et si possible faire l'état des lieux de sortie au plus tard le 30 du mois.

**QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE, LISE ET PARTAGE CE JOURNAL
AVEC CELUI OU CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE.**

AGENDA DES PROCHAINES REUNIONS CAVES

A NAMUR

| |
|------------------------------|
| Le mardi 18 mai 2004 à 20h00 |
| 1 juin à 20h00 |
| 15 juin à 20h00 |

A CINEY-MARCHE

| |
|--------------------------------|
| Le lundi : 17 mai 2004 à 20h30 |
| 7 juin à 20h30 |
| 21 juin à 20h30 |

A ANDENNE

| |
|------------------------------|
| Le mardi 25 mai 2004 à 20h00 |
| 8 juin à 20h00 |
| 22 juin à 20h00 |

LA PAGE DES ENFANTS...

VOYAGE AU MAROC...

Hayatte, stagiaire à LST, d'origine marocaine nous a présenté son pays.

Quelle est la couleur du drapeau du Maroc ?

Quelques bonnes idées ont été émises...

Celui-ci est rouge avec une étoile verte en son centre.

La capitale ?

Rabat. Le Maroc compte 30 millions d'habitants et la langue officielle est l'arabe mais il y a également d'autres langues dont notamment

Hayatte a ensuite demandé ce que les enfants connaissaient du Maroc ?

Maxime dit : " Le Ramadan ".

Le Ramadan est un des cinq piliers de l'Islam ; la première religion au Maroc. Cela consiste à ne pas manger, ni boire, du



La vie est moins chère au Maroc qu'en Belgique et la monnaie du pays est le dirham. Hayatte nous a montré des pièces de monnaie qui sont très différentes des nôtres.

Au Maroc, il y a beaucoup d'artisans, d'agriculteurs mais beaucoup sont à la recherche

Et le climat, le temps ?

C'est un pays où il fait très chaud mais l'air y est doux. Les toits des maisons sont plats car il pleut très peu et ceux-ci servent de terrasses en été. Au nord, les façades des maisons sont généralement blanches car le blanc est une couleur qui ne laisse pas pénétrer facilement la chaleur.

Le pays compte de nombreuses plages car il est bordé par la mer Méditerranée et l'océan Atlantique.

Ça se passe ...

L'EXPO À WAREMME

L'exposition des 20 ans de LST était visible au Centre culturel de Waremmé du 8 au 16 mai. Nous étions présents lors de l'inauguration.

Nous avons également rencontré et échangé durant une matinée avec un groupe de personnes émargeant au CPAS ainsi qu'avec des assistantes sociales qui se sentaient interpellées par l'expo et par «La dignité ... parlons-en!».

Prochaine étape : en septembre dans une école sociale de Liège.



LE RASSEMBLEMENT À BASTOGNE

Depuis plusieurs années, nous rencontrons des personnes qui vivent dans les campings et dans la rue à Bastogne. Peu à peu, le rassemblement prend des airs d'antenne locale de LST.

A côté des démarches dans l'urgence avec les plus pauvres et la mise sur pied d'une première cave ou d'un atelier logement, nous sommes soucieux d'interpeller le monde associatif, institutionnel et politique sur la réalité des plus pauvres.

Avec les amis de La Maison blanche à Cherain et du service d'ai-

de aux victimes, nous voulons partager notre révolte par rapport à des situations inacceptables, où l'accès aux droits humains élémentaires est bafoué, quand il ne s'agit pas carrément de maltraitance de la part de certaines institutions.

Ce 29 avril, nous avons eu une première rencontre entre associations et institutions qui se sentent concernées pour porter un autre regard sur la pauvreté, pour participer à un groupe de vigilance sur des réalités de pauvreté, et au besoin pour devenir une force qui puisse interpeller le pouvoir politique.

Petites nouvelles

LOGEMENT

Après des années dans un appartement, Blanche a finalement déménagé dans une maison de la société de logement. Cela change d'avoir de l'espace et une chambre pour chacun.

NAISSANCE À NAMUR

Alice est née ce vendredi 7 mai 2004. C'est la troisième enfant de Patricia

Cornet, qui est venue faire un stage à la bibliothèque de rue et à l'atelier.

"LA MAIN DANS LA MAIN" le Quart-Monde en mouvement

Ont participé à ce numéro

d'Andenne :
l'équipe d'Actualités Andennaises,
de Ciney-Marche :
Albert, Benjamin
de Namur :
Andrée, Cécile, des militants des Caves,
Philippe, et l'équipe de rédaction et d'envoi.

Abonnement :

Abonnement de soutien
fixé à 14,85 Euro/an
Cpte : 001-1237833-92
Luttes-Solidarités-Travail
64, rue Pépin
5000 NAMUR
Tous dons de plus de 30,00 Euro sont
déductibles des impôts
via le compte suivant pour les deux projets

Cpte : 250-0083038-91
Veuillez alors les adresser à:
CARITAS SECOURS francophone délégation
de NAMUR -LUXEMBOURG
Pour NAMUR :
mention : projet n° 05/65 (LST)
Pour ANDENNE:
mention : projet n° 178 (LST Andenne)

Nos adresses de contact :

A Andenne:
L.S.T. Andenne asbl
Luttes-Solidarités- Travail Andenne
Rue d'Horseilles, 26 5.300 ANDENNE.
Tél: 085/84.48.22
andenne@mouvement-LST.org

A Ciney-Marche :
L.S.T. Ciney-Marche asbl
Rue De Monin,96 5362 ACHET
Tél : 083/61.10.85
ciney-marche@mouvement-LST.org

A Namur :
L.S.T.asbl
Luttes-Solidarités-Travail
Rue Pépin, 64 5.000 NAMUR
Tél: 081/22.15.12
namur@mouvement-LST.org

A Tubize:
Claire et Jean-François Funck
Rue du centre, 19 1460 Virginal
Tél:067/64.89.65
tubize@mouvement-LST.org
adresse du site LST
www.mouvement-lst.org

Chers lecteurs
N'hésitez pas à nous contacter...
Nous attendons vos articles,
vos remarques, un petit coup de fil...

Traitement des photos et impression :
IMPRIBEAU Ste Ode • 061/68.888.35
Avec le soutien
de la Communauté Française (Ministère de
la Culture et des Affaires Sociales)
et de la Région Wallonne (direction générale
de l'économie et de l'emploi).